



Transmission des entreprises :

anticiper la vague qui vient, un impératif économique

La France va connaître, dans les cinq prochaines années, une vague de transmissions d'entreprises d'une ampleur inédite. Près de 370 000 dirigeants de TPE, PME et ETI envisagent de passer la main d'ici 2030. Pourtant, au rythme auquel vont les choses, seule une fraction de ces transmissions seront réellement effectives. Le paradoxe est saisissant : alors que les intentions n'ont jamais été aussi fortes, jamais la conversion en actes n'a été aussi faible. Les conséquences, si nous n'y prenons garde, pourraient être désastreuses pour notre tissu productif, déjà fragilisé par les tensions géopolitiques et la concurrence internationale.

L'enjeu dépasse largement la seule dimension patrimoniale. Il concerne la continuité de nos chaînes de valeur, l'ancrage territorial de l'emploi, la préservation de savoir-faire parfois uniques et la capacité de nos entreprises, notamment familiales (qui représentent près de 70 % de l'emploi des groupes de plus de 10 salariés), à transmettre leur modèle à la génération suivante. Dans ce contexte, la stabilité des dispositifs qui encadrent ces transmissions devrait être un prérequis.

Depuis plusieurs mois, le Pacte Dutreil est redevenu une cible commode pour ceux qui rêvent d'un grand soir fiscal sans mesurer les effets économiques de leurs propositions. Pourtant, ce dispositif s'il n'est pas parfait contribue d'une part à la stabilité de notre économie mais également à sa souveraineté. Il permet à des milliers d'entreprises familiales de traverser le moment parfois périlleux de la transmission sans avoir à sacrifier leur trésorerie ni procéder à des cessions forcées. S'attaquer au Dutreil au moment précis où la France doit absorber une vague de transmissions historiques

reviendrait à affaiblir volontairement nos PME et ETI, sans pour autant rendre un centime supplémentaire aux Français. C'est un calcul politique à courte vue, qui passe à côté de l'essentiel : la France a besoin d'entreprises solides, pas d'héritiers acculés, ni d'investisseurs contraints de démanteler leur outil pour régler un impôt.

Ceux qui dénoncent un mécanisme "au service des familles" omettent une évidence : les familles sont souvent les premières actionnaires patientes de notre économie. Elles investissent dans la durée, maintiennent l'emploi dans les territoires, traversent les cycles sans céder à la tentation du court terme. Remettre en cause ces équilibres, c'est prendre le risque de voir disparaître des modèles de gouvernance fondés sur la fidélité, l'indépendance et une certaine vision industrielle. Ce serait surtout ouvrir davantage la porte aux capitaux anonymes et volatils, ceux-là mêmes que l'on prétend vouloir tenir à distance.

La transmission ne pourra se faire correctement que si l'on accepte de regarder également le rôle des fonds d'investissement. Pas tous. Le capitalisme de flux, dont la seule boussole est la sortie rapide, le seul objectif le profit immédiat, n'est pas compatible avec les processus de transmissions qui engagent les acteurs sur plusieurs décennies. Mais un capital entrepreneur, lisible, minoritaire, engagé dans le temps long, qui accompagne les familles plutôt qu'il ne les remplace, peut jouer un rôle décisif. Il peut épauler la gouvernance, structurer l'opération, former la nouvelle génération, sécuriser la transition et donner le temps nécessaire au projet afin qu'il s'enracine. C'est précisément ce que nous, chez GENEIO, défendons depuis des années : un capital patient, utile, aligné sur les trajectoires industrielles.

Le moment de la transmission revêt aussi un aspect stratégique souvent sous-estimé. Dans de nombreux secteurs encore très fragmentés, il constitue une fenêtre unique pour consolider des marchés, renforcer des positions, créer des champions nationaux puis européens à même de faire jeu égal avec la concurrence internationale. Les ETI qui sauront saisir cette opportunité pourront accroître leur compétitivité, absorber des savoir-faire complémentaires et structurer des filières plus résilientes. À l'heure où la géopolitique rebat les cartes et impose une lecture plus stratégique de nos dépendances, la consolidation de nos entreprises n'est pas un luxe mais bien une nécessité.

Tout cela suppose un cadre clair, prévisible, stable. Or la tentation permanente de réécrire la fiscalité génère de l'incertitude au moment précis où les dirigeants auraient besoin de visibilité. L'alourdissement de la fiscalité patrimoniale ou la remise en cause de mécanismes éprouvés n'auraient pour effet que de reporter les décisions, décourager les repreneurs, et priver notre économie de la continuité dont elle a besoin.

La France n'a pas un problème d'entrepreneurs ou d'idées. Elle a un problème de transmission. Elle souffre d'un décalage entre l'intention et l'action, d'un manque d'accompagnement, d'une fiscalité instable, d'une culture encore trop hésitante de la reprise. Corriger ces failles demande un effort collectif : des familles qui anticipent, des dirigeants qui préparent, des repreneurs qui osent, des investisseurs qui s'engagent dans la durée et des pouvoirs publics qui cessent de fragiliser ce qu'ils prétendent défendre.

La transmission n'est ni un événement administratif ni un simple sujet fiscal. C'est un moment charnière où se joue la capacité d'un pays à conserver ses entreprises, ses emplois, ses filières, sa souveraineté économique. Protéger le Pacte Dutreil, encourager le capital long terme et donner aux ETI les moyens de se renforcer, ce n'est pas défendre des intérêts particuliers voire de caste comme on l'entend parfois. C'est défendre l'intérêt général. C'est choisir la France de demain plutôt que la facilité politique d'aujourd'hui.

Fanny Letier, co-fondatrice du fonds GENEO Capital Entrepreneur